

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14
Date de convocation : 08/10/2021
Date affichage : 26/10/2021

Séance du 20 octobre 2021
Sous la présidence de M. Vincent NOE

Etaient présents les conseillers :

Mmes et MM. ALBRECHT Alain, GILGER Rebecca, NOACCO Damien, CAMELOT Claire-Hélène, CROLET Céline, DOLLINGER Claude, ESCHBACH Patrick, FAHRNER Stéphane, HUBER Myriam, JACINTE Matthieu, RIHN Matthieu, STOLL Michel, WEYHAUPT Loïc

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du 09/09/2021.

1) Installation d'un distributeur de pizzas – occupation du domaine public : annule et remplace

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux la délibération prise le 24/02/2021 pour l'implantation d'un distributeur de pizzas par la SARL PIZZABOX, représentée par Monsieur Philippe BOCK, gérant de la pizzeria « il était une pizza » située 23, rue des Remparts 67520 KUTTOLSHEIM. Distributeur installé route des Romains dans l'ancien arrêt de bus sortie Ouest de Kuttolsheim.

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Considérant la nécessité de fixer un tarif d'occupation du domaine public et d'un montant forfaitaire d'utilisation d'un branchement électrique correspondant aux besoins de l'installation (prise 16A classique) ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Fixe le montant du droit de place à 150 € par mois.
- Fixe une participation forfaitaire de 100 € par mois au permissionnaire pour les frais d'électricité,
- Autorise M. le Maire à signer la Convention d'occupation du Domaine Public avec la SARL PIZZABOX représentée par M. Philippe BOCK.

2) Attribution du lot du marché de gestion et transformation de l'éclairage public :

VU le code des marchés publics,

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 13 octobre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- D'attribuer le marché à bons de commande pour la gestion et la transformation de l'éclairage public de la commune de Kuttolsheim à la société SOBECA de IMBSHEIM.
- D'autoriser M. le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché de travaux pour ce projet.
- De charger M. le Maire de demander les subventions se rapportant à ce projet
- D'autoriser le Maire à signer le marché public ci-dessus.

3) Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels :

Vu l'article L.4121-3 du Code du Travail relatif à la mise en œuvre des actions de prévention garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs ;

Vu l'article R.4121-1 du Code du Travail portant sur la rédaction à tout employeur, la réalisation de l'évaluation des risques ;

Vu l'article R.4121-2 du Code du Travail portant sur la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant mise à jour d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ;

Considérant que la mise à jour du Document Unique est une obligation pour les collectivités territoriales ; la commune dispose du document unique et que, en application de l'article R.4121-2 du Code du Travail, la mise à jour du document unique est une obligation pour les collectivités territoriales.

Vu la présentation de l'adjoint au maire, suite à la mise à jour, en interne, du document unique d'évaluation des risques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents valide la mise à jour du document unique de la commune de Kuttolsheim.

4) Convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie à l'Association Foncière de Kuttolsheim :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la mise en place d'une convention entre la Commune et l'Association Foncière de Kuttolsheim pour la mise à disposition de la secrétaire de mairie.

En effet, vu la complexité du prélèvement à la source, il a été décidé que Mme ZIMMERMANN née ENGER Vinciane, secrétaire de mairie, sera mise à la disposition de l'Association Foncière de Kuttolsheim pour effectuer les travaux de secrétariat.

La rémunération sera de 350 € par an et sera intégrée dans l'indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertises (IFSE) de Madame ZIMMERMANN née ENGER Vinciane. Ce montant sera facturé à l'Association Foncière par l'établissement d'un titre administratif de la somme due en fin d'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte et autorise M. le Maire à signer la convention et tous les documents y afférents.

5) Convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie à l'Association Foncière de Neugartheim-Ittlenheim :

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la mise en place d'une convention entre la Commune de Kuttolsheim et l'Association Foncière de Neugartheim-Ittlenheim pour la mise à disposition de la secrétaire de mairie.

En effet, vu la complexité du prélèvement à la source, il a été décidé que Mme ZIMMERMANN née ENGER Vinciane, secrétaire de mairie, sera mise à la disposition de l'Association Foncière de Neugartheim-Ittlenheim pour effectuer les travaux de secrétariat.

La rémunération sera de 400 € par an et sera intégrée dans l'indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertises (IFSE) de Madame ZIMMERMANN née ENGER Vinciane. Ce montant sera facturé à l'Association Foncière par l'établissement d'un titre administratif de la somme due en fin d'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte et autorise M. le Maire à signer la convention et tous les documents y afférents.

6) Cession parcelle communale Hinter Der Seemuehle : annule et remplace la délibération du 07/04/2021

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- ➔ De céder à l'Euro symbolique, aux acquéreurs de la parcelle 170 section 6, M. Yann SCHLOSSER et Mme Laura FUNFSCHILLING, la parcelle n°197/96 section 6 d'une surface de 0,20 ares suivant le PV d'arpentage du 20/09/2021 par le géomètre GAUTIER de FURDENHEIM, enregistré par le cadastre le 27/09/2021
- ➔ De procéder à la cession de cette parcelle par acte administratif

→ M. le Maire est autorisé à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

7) Réajustement du Loyer et des charges de M et Mme BRONNER :

M et Mme BRONNER Eric, locataire au 2 rue de l'école, payaient en 2021 un loyer de 271,57 € et des charges de chauffage de 78,43 €.

M. le Maire, fait part au conseil municipal de sa rencontre en date du 15/10/2021 avec les locataires au sujet de la révision du loyer et des charges.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, décide de réajuster le loyer et les charges de M et Mme BRONNER Eric de la façon suivante à partir du 01/01/2022 :

LOYER	272,71 € / mois	
CHARGES	110,00 € / mois	<i>Comprenant 80 € d'avance de charge de chauffage et 30 € de forfait de charge d'eau et d'assainissement</i>
TOTAL LOYER + CHARGES	382,71 € / mois	

8) Divers :

- **23/10/2021 : journée citoyenne** rdv à 8h30
- **11/11/2021 :** M. le Maire rappelle que la **cérémonie du 11 novembre 2021 aura lieu à 10h30 devant le monument** aux Morts et qu'elle sera rehaussé par la Batterie Fanfare, les Sapeurs-Pompiers et les enfants de l'école du RPI.
- **12/11/2021 :** organisation du séjour à Paris pour la visite du SENAT
- **27/11/2021 installation des illuminations de Noël à partir de 8h30**
- **27/11/2021 banque alimentaire de 10h30 à 11h30 en mairie de Kuttolsheim**
- **12/12/2021 repas de Noël des aînés** planning des tâches – choix du menu – répartition distribution cartons d'invitation
- **Subvention CeA – projet équipement audiovisuel et équipement de cuisine de la salle la Source :**

M. le Maire informe les conseillers que notre demande de subvention auprès de la CEA a été enregistrée et que nous pouvons démarrer les travaux.

**Le Maire,
Vincent NOE**

ORDRE DU JOUR
JEUDI 20 OCTOBRE 2021

- 1) **Installation d'un distributeur de pizzas – occupation du domaine public : annule et remplace**
- 2) **Attribution du lot du marché de gestion et transformation de l'éclairage public**
- 3) **Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels :**
- 4) **Convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie à l'Association Foncière de Kuttolsheim :**
- 5) **Convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie à l'Association Foncière de Neugartheim-Ittlenheim :**
- 6) **Cession parcelle communale Hinter Der Seemuehle : annule et remplace la délibération du 07/04/2021**
- 7) **Réajustement du Loyer et des charges de M et Mme BRONNER :**
- 8) **Divers**

ALBRECHT Alain		FAHRNER Stéphane	
GILGER Rébecca		HUBER Myriam	
NOACCO Damien		JACINTE Matthieu	
CAMELOT Claire-Hélène		RIHN Matthieu	
CROLET Céline		STOLL Michel	
DOLLINGER Claude		WEYHAUPT Loïc	
ESCHBACH Patrick			